

(9) Usines de retraitement d'éléments combustibles irradiés, et équipement spécialement conçu ou préparé à cette fin :

L'expression « usine de retraitement d'éléments combustibles irradiés » englobe les équipements et composants qui entrent normalement en contact direct avec le combustible irradié et servent à le contrôler directement, ainsi que les principaux flux de matières nucléaires et de produits de fission pendant le traitement. Les éléments d'équipement qui sont considérés comme étant visés par l'expression « et équipement spécialement conçu ou préparé à cette fin » sont notamment :

- a) les machines à couper les éléments combustibles irradiés: des dispositifs télécommandés spécialement conçus ou préparés pour être utilisés dans une usine de retraitement, au sens donné à ce terme ci-dessus, et destinés à couper, hacher ou cisailer des assemblages, des faisceaux ou des barres de combustible nucléaire irradiés;
- b) les récipients à géométrie anti-criticité (de petit diamètre, annulaires ou plats) spécialement conçus ou préparés en vue d'être utilisés dans une usine de retraitement, au sens donné à ce terme ci-dessus, pour dissoudre du combustible nucléaire irradié, pouvant résister à des liquides fortement corrosifs de haute température, et dont le chargement et l'entretien peuvent se faire à distance.

(10) Usines de fabrication d'éléments combustibles :

L'expression « usine de fabrication d'éléments combustibles » englobe :

- a) l'équipement qui entre normalement en contact direct avec le flux de production de matières nucléaires, le traite directement ou en assure le réglage;
- b) l'équipement qui assure le scellage des matières nucléaires à l'intérieur de la gaine;
- c) le jeu complet d'articles destinés aux opérations susmentionnées, ainsi que divers articles servant à l'une quelconque des opérations susmentionnées, et à d'autres opérations de fabrication de combustible, notamment à la vérification de l'intégrité du gainage ou de son étanchéité, et à la finition du combustible scellé.